

Projet d'ordre du jour

Réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'APF

Bruxelles (Belgique), 8 juillet 2012

1. Adoption du projet d'ordre du jour ;
2. Adoption du compte rendu de la réunion de Kinshasa du 5 juillet 2011 ;
3. Communication de la Présidente ;
4. Projet de rapport de suivi de sur « L'autonomisation économique des femmes » :
 - « *Le cadre légal* » par Mme Stéphanie Vallée (Québec) ;
 - « *Les femmes rurales* » par Mmes Gisèle Guigma (Burkina Faso) et Eyoum Epoube (Cameroun) ;
 - « *L'éducation des filles et l'éducation à l'informatique* » par Mme Shelly Glover (Canada) ;
5. Projet de rapport de Mme Geneviève Colot (France) sur le thème « La violence faite aux femmes et aux enfants dans l'espace public » : *Le cadre légal en France* ;
6. Projets de rapport sur « *la lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso* » et sur « *la situation de la santé maternelle et infanto-juvénile au Burkina Faso* » par Mme Gisèle Guigma ;
7. Suivi de la mise en œuvre de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) :
 - rapport sur « *les réserves faites par certains pays* » de Mme Stéphanie Vallée ;
 - contributions volontaires de sections dont le pays a fait récemment l'objet d'une évaluation par le Comité CEDEF (Tchad, Val d'Aoste, République du Congo, Maurice) ;
8. Communication de Mme France Gélinas (Ontario) sur l'écriture épiciène ;
9. Information sur l'audition de M. Abdou Diouf, Secrétaire Général de la Francophonie et sur l'Avis de l'APF pour le Sommet de Kinshasa ;
10. Questions diverses ;
11. Date et lieu de la prochaine réunion.